

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

- 1.1 Identification de la préparation: **CALGONIT SEL REGENERANT**
- 1.2 Identification de la Société : RECKITT BENCKISER FRANCE
15 rue Ampère,
91748 MASSY CEDEX
France
☎: 01 69 93 17 00
Fax: 01 69 93 19 99
service.consomateurs@reckittbenckiser.com
- Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE
Recherche & Développement,
98 route de Sours, BP 835,
28011 CHARTRES CEDEX
France
☎: 02 37 24 78 00
Fax: 02 37 24 78 47
- 1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**
☎ **01 45 42 59 59**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non classé

- Contact avec les yeux: Irritant.
- Contact avec la peau : Irritant par contact prolongé.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature: Sel régénérant pour lave-vaisselle. Boîte de 1 kg. Existe également en 4 boîtes de 1 kg.
- Composants contribuant au danger : Néant (100 % de chlorure de sodium)

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes (paupières ouvertes).

- Contact avec la peau: Rincer abondamment avec de l'eau les parties contaminées.
- Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Boire beaucoup d'eau.

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris:

CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL
200 rue du Faubourg St Denis
PARIS CEDEX 75475
Tel: 01 40 05 48 48
Fax: 01 40 05 41 93

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Danger spécifique: Produit non inflammable et n'entretenant pas la combustion.
- Moyens d'extinction: Moyens usuels

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Absorber le produit par essuyage ou de préférence par aspiration. Récolter le tout dans un récipient approprié et éliminer selon la réglementation en vigueur.
- Eliminer les résidus en rinçant à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 MANIPULATION

Eviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de manipulation prolongée, porter une protection adéquate (gants).

7.2 STOCKAGE

Stocker au frais et au sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

En cas d'exposition importante aux poussières, porter un masque et des gants en PVC ou caoutchouc.

Voir aussi section 7.1.

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- Etat physique: Granulés
- Couleur: blanc
- Solubilité dans l'eau: 358 g/l à 20°C.
- Densité: 800-1600 kg/m³ à 20°C
- pH: 6-9 à 5 % dans l'eau
- Point ébullition: 1413 ° C
- Point de fusion : 802 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité: Produit stable dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aigue :
Non toxique, lorsque sa consommation se fait dans des quantités normales.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Le chlorure de sodium est un produit naturel.
- Ce produit ne contient pas de tensioactifs

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Evacuer les emballages vides avec les déchets ménagers.
- Quantités importantes: Eliminer suivant les règlements en vigueur.
Contacter les autorités de gestion des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non classé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Les informations réglementaires suivantes figurent sur l'étiquette :
- Conserver hors de la portée des enfants
 - Ce sel est impropre à la consommation.
 - Il ne doit en aucun cas servir à un usage alimentaire.
 - Conserver dans un endroit frais et sec.

16. AUTRES INFORMATIONS

- CALGONIT est une marque déposée.
- Formule N° ADSA001. Emission du 02/06/2006

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.